

## Déclaration sur l'honneur des aides en régime "de minimis"

<A remplir, sur papier à en-tête, par chaque partenaire pouvant être qualifié comme "entreprise">

**A l'Autorité de Gestion  
du Programme de Coopération Transfrontalière  
Italie-France "Maritime" 2014-2020**

Titre et acronyme du projet: <**Indiquer le titre du projet et son acronyme**>

Je soussigné/e <**indiquer prénom et nom**> né/e à <**indiquer le lieu de naissance**> le <**indiquer la date de naissance**>, en qualité de représentant légal<sup>1</sup> de l'entreprise/consortium<sup>2</sup> <**indiquer la dénomination de l'entreprise/consortium**> ayant son siège légal à <**indiquer le siège légal**> numéro de TVA <**indiquer numéro de TVA**>, dans le cadre du 1<sup>er</sup> Appel à présentation de candidatures à projets simples et stratégiques intégrés thématiques et territoriaux pour les Axes prioritaires 1-2-3 du Programme de coopération Transfrontalière Italie-France "Maritime" 2014-2020, demande que la contribution demandée, soit octroyée en régime "**de minimis**":

- m'engage à fournir à l'Autorité de Gestion cette déclaration mise à jour à la date d'octroi de la contribution;
- m'engage, en cas de demande de l'Autorité de Gestion, à présenter toute la documentation jugée nécessaire pour vérifier les déclarations soussignées;
- m'engage en cas d'approbation du projet, également à informer en temps utile l'Autorité de Gestion de toute modification éventuelle des conditions d'origine survenant après la présente déclaration;

---

<sup>1</sup> "Représentant légal" est la personne qui, conformément à l'ordre juridique interne de l'organisme représenté, a le droit de signer les documents au nom et pour le compte de l'organisme participant. NB: La personne désignée comme le "représentant légal" doit être la même signataire de tous les documents requis pour la présentation de la proposition de projet. Les organes du Programme se réservent le droit d'en vérifier l'effective titularité.

<sup>2</sup> Dans le cas où le bénéficiaire de la contribution est un consortium, la déclaration devra être présentée par celui-ci s'il s'agit d'un consortium réalisant une activité d'entreprise assumant le risque d'entreprise; par contre, si le consortium représente une simple association d'entreprises, la déclaration devra être présentée par chacune d'elles, réalisant activité d'entreprise, et non pas par le consortium.

- suis également informé/e des sanctions prévues en cas de déclarations mensongères ainsi que de l'obligation de rembourser, dans les plus brefs délais, la contribution indûment reçue avec les intérêts;
- conformément aux Règlements "de minimis" de la Commission
  - Règlement (UE) N. 1407/2013, Règlement N. 1998/2006
  - Règlement (UE) N. 1408/2013, Règlement (CE) N. 1535/2007
  - Règlement (UE) N. 717/2014, Règlement (CE) N. 875/2007
  - Règlement (UE) N. 360/2012

### DECLARE

**A)** que l'entreprise que je représente:

- n'a pas reçu, dans l'exercice en cours et les deux années précédentes, d'aides "de minimis" au titre des Règlements ci-dessus indiqués;

*ou*

- a reçu, dans l'exercice en cours et les deux années précédentes, les aides "de minimis" suivantes (*tableau à remplir*)

Entreprise bénéficiaire <sup>3</sup>	Décision d'octroi de la contribution / Règlement UE	Date d'octroi	Nature de la contribution (subventions, prêts, garanties, etc.)	Organisme octroyant <sup>4</sup>	Montant de l'aide (en ESB)	
					Octroyé	Payé pour solde <sup>5</sup>

**B)** que l'entreprise que je représente:

<sup>3</sup> Il s'agit d'une entreprise autre que celle représentée, mais reliée à cette dernière par des opérations de fusion ou d'acquisition, ayant bénéficié d'aides.

<sup>4</sup> Il s'agit de l'organisme octroyant l'aide ou de l'organisme de référence (Etat, Région, Département, Municipalité, Chambres de Commerce, CRAM, CPAM, Trésor public, etc.).

<sup>5</sup> Ce montant peut différer de celui indiqué dans la colonne "octroyé" dans deux cas: a) lorsque le "payé pour solde" sera réduit par rapport à l'octroi initiale; b) si l'entreprise représentée a fait l'objet d'une scission et une partie de l'aide est imputable à la société préexistante.




**D) que l'entreprise que je représente:**

n'a pas fait l'objet de scission

*ou*

a fait l'objet de scission et que, dans la période précédente ladite scission, l'entreprise représentée s'est vue octroyer, dans l'exercice en cours et les deux années précédentes, les aides "de minimis" suivantes (*tableau à remplir*)

Entreprise bénéficiaire	Décision d'octroi de la contribution / Règlement UE	Date d'octroi	Nature de la contribution (subventions, prêts, garanties, etc.)	Organisme octroyant	Montant de l'aide (en ESB)	
					Octroyé	Payé pour solde

**E) que l'entreprise que je représente:**

n'a pas perçu d'autres aides d'Etat pour les mêmes dépenses éligibles au de minimis

*ou*

a perçu d'autres aides d'Etat pour les mêmes dépenses éligibles au de minimis dans la limite d'intensité autorisée au titre du même régime ou par décision.

**AUTORISE**

l'Administration au traitement et à l'élaboration, pour les finalités de gestion et de statistique, des données fournies dans la présente déclaration, notamment à l'aide de moyens électroniques, dans le respect de la sécurité et de la confidentialité.

.....  
*Lieu et date*

.....  
*Signature*